

Bachelier en génie électrique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

BE124 SCHEMAS ELECTRIQUES DAO			
Ancien Code	TEBE1B24BE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIGE1240		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Rudy LEBEAU (rudylebeau@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les électriciens sont des techniciens capables d'interpréter, mais aussi de concevoir différents types de plans électriques utilisés dans les installations unifamiliales, tertiaires ou industrielles. À l'heure actuelle, ces plans sont principalement réalisés à l'aide d'ordinateur avec des logiciels DAO afin de faciliter la réalisation et la maintenance de ces systèmes électriques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'information et de communication adaptés
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 5 **Collaborer à l'analyse, à la mise en œuvre et à la maintenance d'un réseau électrique et d'un système électrique basse, moyenne et haute tension dans un environnement industriel ou résidentiel.**

- 5.3 Sur base de spécifications à l'issue d'une analyse, mettre en œuvre l'architecture matérielle d'une installation ou d'un réseau électrique
- 5.4 Assurer la maintenance, le suivi et l'adaptation des réseaux et systèmes électriques.

Acquis d'apprentissage visés

- Lire et établir des schémas en rapport avec une installation électrique
- Identifier les composants sans ambiguïté en utilisant des schémas
- Assurer la mise à jour des documents d'une installation.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEBE1B24BEA Schémas électriques DAO

36 h / 4 C

Contenu

1. INTRODUCTION

Les circuits

Les symboles

Les différents types de schémas

2. TRIKKER

Introduction au logiciel

Schéma unifilaire

Schéma de position

Tp bâtiment complet : schéma + devis matériel

3. OELECTROTECH

Schéma multifilaire

4. AUTOCAD + ELECTRICAL

Fonctions de base d'AUTOCAD + TP

Plan architectural

Schéma de position

Schéma multifilaire

Utilisation de la bibliothèque des composants

Référencement des équipements

Démarches d'apprentissage

Le cours s'articule autour de travaux dirigés ou pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des exercices complémentaires peuvent être prévus.

Sources et références

Prof. Sham Tickoo Purdue Univ and CAD/CIM Technologies - "AutoCAD Electrical 2019 for Electrical Control Designers, 10th Edition" :ISBN-10: 1640570462 --ISBN-13: 978-1640570467

AutoCAD 2020 - Des fondamentaux à la présentation détaillée autour de projets professionnels,

Jean-Yves GOUEZ & Olivier LE FRAPPER - Edition ENI

ISBN : 978-2-409-02108-4 / EAN : 9782409021084

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Les logiciels sont disponibles en version didactique.
- Les présentations et notes de cours sont disponibles sur la plateforme
- Des documents dans une langue étrangère pourront être utilisés

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

évaluation continue + travaux : 50% (10% - 40%)

Les travaux cotés sont remis en temps et heure à l'enseignant quand il s'agit de documents papier. Ils sont déposés sur la plateforme pour les versions électroniques. Un travail remis en retard entraîne une note de zéro pour le travail. La note d'évaluation continue est obtenue en effectuant une moyenne géométrique des notes des différents travaux.

Une épreuve pratique est organisée et compte pour 50% des points. Il s'agira de réaliser des schémas en utilisant les logiciels vus au cours.

Remarque :

Si l'étudiant obtient une note supérieure ou égale à 10/20 à l'évaluation de novembre, il peut être dispensé de cette partie à l'examen.

2ème session

évaluation continue + travaux : 50% (10% - 40%)

Si la cote d'évaluation continue du Q1 est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant récupère sa cote pour le Q3.

Si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne pour évaluation continue + travaux qui valent 50% des points (10% + 40%), l'étudiant peut, **avant le 28 février**, demande par mail à l'enseignant des travaux supplémentaires et un calendrier de dépôt lui sera assigné. Dans ce cas, une nouvelle cote sera calculée en faisant la moyenne géométrique des travaux réalisés.

Une épreuve pratique est organisée et compte pour 50% des points. Il s'agira de réaliser des schémas en utilisant les logiciels vus au cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	10/40			Evc + Trv	10/40
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	50

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. La demande devra être faite par l'étudiant au plus tard le **30 septembre 2024**.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).